

## **COMMENT DEVENIR AIDE-SOIGNANT AVEC UN BAC ASSP?** DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION - Formation et Apprentissage - Rentrée : le 20.10.2025

Préalable à l'entrée en formation conduisant au DE – Aide-Soignant\* en parcours allégé post Bac ASSP, conformément à l'article 9 et à l'article 10 de l'Arrêté du 07 avril 2020 modifié pour les candidats ayant été sélectionnés à l'issue d'un entretien par un employeur pour un contrat d'apprentissage et sollicitant une place dans l'IFAS\*\* du CFPBNA

Il n'y pas de Sélection, ni de Concours. L'admission est conditionnée par un contrat d'apprentissage.

Un Employeur s'engage à vos côtés. La signature du contrat vaut sélection. Vous intégrerez la Promotion de l'IFAS\*\* partiellement dédiée aux bacs ASSP.

Vous devez constituer le DOSSIER DE PRÉ-INSCRITION suivant :
Fiche de pré-inscription CFPBNA ci-après,
Carte Nationale d'Identité ou Titre de Séjour en cours de validité,
(Attention : CNI valable 10 ans quand elle a été faite mineur),
CV - pensez à détailler vos expériences professionnelles en tant que stagiaire en filière ASSP
Lettre de motivation avec description du <b>projet professionnel</b> ,
Tout document utile éventuellement (autre diplôme, lettre de référence, engagement associatif).
Le DOSSIER DE PRÉ-INSCRITION sera considéré complet en renvoyant les pièces ci-dessus en une seul
fois.
Très rapidement, vous ferez parvenir également les éléments suivants :
Fiche vaccinale ARS remplie par votre médecin traitant – le plus tôt possible, même s partiellement remplie, et idéalement complétée avant la signature du contrat d'apprentissage.
Toute personne refusant les vaccinations obligatoires ne sera pas autorisée à suivre la formatio
conduisant au DE – Aide-Soignant.
Relevé de notes du Bac ASSP pour les élèves en Terminale en juillet 2025, puis Diplôme du Bac en novembre/décembre 2025, ou Diplôme pour les bacheliers des années précédentes,
Enfin, dans un troisième temps :
Attestation engagement employeur ci-jointe ou copie du contrat d'apprentissage signé ou tout autre document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente du contrat d'apprentissage.
Pour entrer en formation conduisant au DE – Aide–Soignant* et être admis à l'entrée en formation, l

contrat sera signe et tous les documents listes prealablement confies a l'Administration du CFPBNA.

DE – Aide-Soignant\*: ou DEAS, Diplôme D'état Aide-Soignant dont la fiche RNCP est la 35830. Le diplôme est délivré par le Jury final de la DREET, pour le ministère chargé de la Santé, depuis le 01/09/2021.

IFAS\*\*: Institut de Formation Aide-Soignant.

CFPBNA - 6 rue Robert Charazac - 33300 Bordeaux - Tel: 05 56 43 70 82 contact@cfpbna.asso.fr - www.cfpbna.asso.fr

Prestataire de formation enregistré sous le n°72 33 0072333 auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) N° Siret : 382 534 634 00037 – APE : 8559A – non assujetti à la TVA

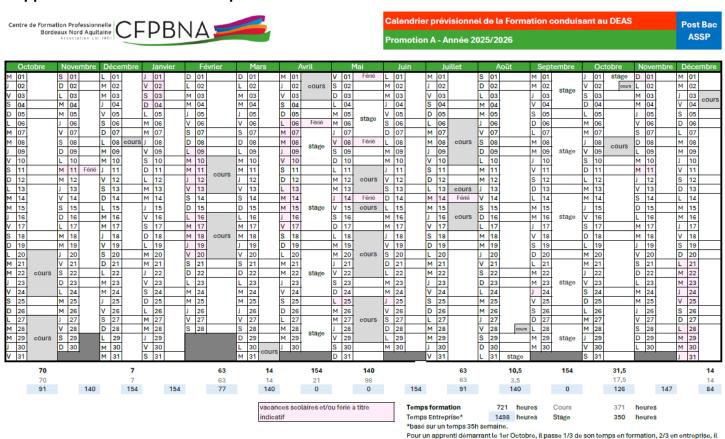


# COMMENT DEVENIR AIDE-SOIGNANT AVEC UN BAC ASSP? DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION – Formation et Apprentissage - Rentrée : le 20.10.2025

Préalable à l'entrée en formation conduisant au DE – Aide- Soignant\* en parcours allégé post Bac ASSP, conformément à l'article 9 et à l'article 10 de l'Arrêté du 07 avril 2020 modifié pour les candidats ayant été sélectionnés à l'issue d'un entretien par un employeur pour un contrat d'apprentissage et sollicitant une place dans l'IFAS\*\* du CFPBNA

Les futurs élèves aides-soignants seront rencontrés aux réunions d'informations, et de manière individuelle à leur demande, si nécessaire, en fonction de l'état d'avancement dans la recherche d'un employeur (pour le contrat d'apprentissage).

#### Rappel de la date de la rentrée prévisionnelle : le lundi 20 octobre 2025



**Référente Handicap**: à tout moment vous pouvez rencontrer la référente Handicap, qui se prénomme Madame Marie PERCHERY. Vous organiserez ensemble les aménagements dont vous avez besoin durant toutes les étapes de la formation > marieperchery@cfpbna.asso.fr ou 05 56 43 70 85

peut commencer iusqu'à 3 mois avant le 20/10/2025.



Partie réservée à l'Administration :

Date de réception :

# COMMENT DEVENIR AIDE-SOIGNANT AVEC UN BAC ASSP? DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION – Formation et Apprentissage - Rentrée : le 20.10.2025

Préalable à l'entrée en formation conduisant au DE – Aide- Soignant\* en parcours allégé post Bac ASSP, conformément à l'article 9 et à l'article 10 de l'Arrêté du 07 avril 2020 modifié pour les candidats ayant été sélectionnés à l'issue d'un entretien par un employeur pour un contrat d'apprentissage et sollicitant une place dans l'IFAS\* du CFPBNA

Partie 1 : Vos Coordonnées			
Nom (de naissance) :	Prénom :		
Nom d'usage (s'il diffère) :	Date de naissance :		
Lieu de naissance :	Nationalité :		
Adresse:			
CP:Ville:			
Portable : Email :			
Partie 2 : Vos diplômes			
Dernier diplôme obtenu :			
Année d'obtention de ce diplôme : E			
Autre diplôme que vous voulez mentionner :			
Partie 3 : Eléments complémentaires			
Avez-vous le permis de conduire ? Oui	Non En cours		
Moyen de locomotion : Véhicule personnel	Transports en commun Autre :		
Temps Moyen de trajet domicile/IFAS :			
Avez-vous une organisation personnelle dont vous voudriez nous faire part :			
Engagement éventuel ou expérience personnelle (associative,	sportive \		
	sportive)		
Disposez-vous d'un ordinateur ?	Non		
D'une imprimante ?	Non		
D'un accès internet Oui	Non		
Je <b>certifie sur l'honneur l'exactitude</b> des renseignements donnés ci-dessus.			

#### Pensez à signer le recto et le verso du présent imprimé.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de données vous concernant (Loi « informatique et libertés du 6 janvier 1978 article 34 »).

Signature du candidat ou du tuteur légal si candidat mineur

CFPBNA - 6 rue Robert Charazac - 33300 Bordeaux - Tel : 05 56 43 70 82 contact@cfpbna.asso.fr - www.cfpbna.asso.fr

Prestataire de formation enregistré sous le n°72 33 0072333 auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) N° Siret : 382 534 634 00037 – APE : 8559A – non assujetti à la TVA



Partie 4 : Votre recherche de financement
Avez-vous fait des recherches auprès d'employeurs pour trouver un contrat d'apprentissage :
Oui Non
Avez-vous trouvé un employeur ?  Oui  Non
Si vous êtes pressenti(e) pour signer un contrat d'apprentissage, présentez votre (futur) employeur :
Nom de l'établissement :
Nom et fonction du Responsable :
Adresse:
CP:Ville:
Téléphone : Email :
Poste occupé par le futur élève Aide-Soignant :
Partie 5 : Accompagnement possible
J'ai bien pris connaissance que l'IFAS du CFPBNA a une référente Handicap en la personne de Mme Perchery :
Oui
Partie 6 : Accès à la formation et prise en charge de la formation
Je reconnais avoir pris connaissance que si je suis sélectionné (e ) par un employeur <b>en contrat</b>
d'apprentissage, je ne passe pas de sélection,
Je reconnais avoir pris connaissance que si je suis financé(e) par un employeur par un autre dispositif, je
devrais passer par la Sélection (Dispositif Pro A ou Contrat de professionnalisation),
Le <b>DOSSIER DE PRÉ-INSCRITION</b> sera considéré <b>complet</b> en renvoyant toutes les pièces <b>en une seule fois</b> :
☐ Fiche de pré-inscription, ☐ Pièce d'identité à jour, ☐ CV, ☐ Lettre de motivation,
Tout document utile (autre diplôme, Lettre de référence, engagement associatif),
Dans un deuxième temps :
Fiche vaccinales ARS et documents liés sous pli (Sérologie hépatite B et photocopies de toutes les pages du
carnet de vaccinations),
Relevé de notes du Bac ASSP en juillet 2025, ou Bac pour diplômés des années précédentes.
Et enfin :
Attestation engagement employeur ci-jointe ou copie du contrat d'apprentissage signé ou tout autre document
justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente du contrat d'apprentissage.
🔲 J'ai bien noté que Tout dossier incomplet sera refusé ou non traité, le cas échéant l'IFAS ne pourra contribuer à
m'aider à trouver un employeur.
la cortifia que l'hannour l'avactituda dos rangoianoments dennés si dessus
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.  Fait le
Signature du candidat ou du tuteur légal si candidat mineur

### Pensez à signer le recto et le verso du présent imprimé.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de données vous concernant (Loi « informatique et libertés du 6 janvier 1978 article 34 »).

CFPBNA - 6 rue Robert Charazac - 33300 Bordeaux - Tel : 05 56 43 70 82 contact@cfpbna.asso.fr - www.cfpbna.asso.fr

Modification du document le 10/07/25

4/8



### ATTESTATION ENGAGEMENT EMPLOYEUR

Préalable à l'entrée en formation conduisant au DE – Aide- Soignant en parcours allégé post Bac ASSP, conformément à l'article 9 et à l'article 10 de l'Arrêté du 07 avril 2020 modifié pour les candidats ayant été sélectionnés à l'issue d'un entretien par un employeur pour un contrat d'apprentissage et sollicitant une place dans l'IFAS du CFPBNA

Coordonnées de l'Etablissement Employeur :  Nom du Directeur/Directrice/Responsable Ressources Humaines :		
Etablissement :		
Adresse :		
Numéro de téléphone :		
Coordonnées du Salarié sélectionné pour suivre la formation conduisant au DE - Aide-Soignant : Nom d'Usage : Prénom :		
Adresse:		
Numéro de téléphone :		
Je soussigné(e), M/MME		
assure que M/MME		
Cette personne est pressenti(e) pour signer un contrat d'apprentissage, sous réserve d'obtenir c d'avoir obtenu le Baccalauréat ASSP (résultats 2025 : le 04 juillet 2025),		
Nous donnons notre accord pour son entrée en formation selon les modalités connues (demander calendrier de la formation à <u>raphaellebeaumont@cfpbna.asso.fr</u> , ou au 05 56 43 70 82).		
Nous avons pris note que sa formation démarre le 20 Octobre 2025 et par conséquent, son contrat d'apprentissage démarrera le / /2025 (jusqu'à 3 mois avant).		
L'institut recommande que la période d'essai se réalise en amont du démarrage de la formation soit autour du 1 <sup>er</sup> Septembre 2025 (45 jours dans le cadre d'un contrat d'apprentissage).		
La présente <i>attestation</i> est délivrée pour faire <i>valoir</i> ce que de <i>droit</i> , Signature et Cachet de l'établissement		



F	lière universitaire :	NOM:	NOM de naissance :
	Médecine	Prénom :	
	Odontologie		Date de naissance : / /
	Pharmacie	Tél. :	Empli
	Sage-femme		Email :
o			Commune de naissance ou pays si né(e) à
Institut de formation :		Département de naissance :	l'étranger :
		Code postal résidence :	
		•	

Avant votre entrée en formation, vous devez apporter la preuve que vous êtes vacciné(e) contre différentes maladies. Si vous n'êtes pas à jour des vaccinations obligatoires, vous ne serez pas autorisé(e) à aller en stage. Les tableaux suivants devront être complétés par un médecin. Cette fiche devra être communiquée, avec les résultats\*\* sérologiques réalisés (au minimum anticorps anti-HBs et anticorps anti-HBc), en même temps que votre dossier d'inscription selon les modalités décrites par l'établissement.

Diphtérie-Tétanos-Polio (dTP)* / Diphtérie-Tétanos-Polio-Coqueluche (dTPca)			
Faire un rappel dTPca si un vaccin coquelucheux n'a pas été administré dans les 5 dernières années. Puis rappels dTPca à âge fixe (25, 45 et 65 ans).			
ruis tappeis utrea a age ince (25, 45 et 05 alis).			
Dernier rappel dTP	Dernier rappel dTPCa		
Date : /	Date : /		
Nom :	Nom :		

#### Hépatite B\*

Conditions d'immunisation valides :

Ac anti-HBs > 100 UI/I (quels que soient l'historique vaccinal et l'ancienneté des résultats)

Ac anti-HBs ≥ 10 UI/I et Ac anti-HBc négatif et schéma vaccinal complet

Autres situations : cf. Mémo « Professionnel de santé en charge des vaccinations des étudiants en santé »

Schémas complets valides :

- 3 doses (2 doses à au moins 1 mois d'intervalle, 3e dose au moins 5 mois après la 2e)
- Schéma accéléré (adultes) : 3 doses en 21 jours puis rappel à 1 an
- Schéma administré dans l'adolescence (entre 11 et 15 ans) : 2 doses espacées de 6 mois d'un vaccin dosé à

20 µg

Version avril 2025

1/3



Joindre résultats de sérologie** et indiquer les dates de vaccination (quels que soient les résultats de sérologie) :
- Première dose => Date : / Nom :
- Deuxième dose => Date : / / Nom :
- Troisième dose => Date : / / Nom :
- Injections supplémentaires :
Date : / / Nom :
Date : / Nom :
Date : / / Nom :

## 

Varicelle	
Vaccination avec 2 doses en absence d'antécédent varicelle (ou doute) et sérologie négative	
Antécédent varicelle : Oui /Non	
Si Non:	
Sérologie positive : Joindre le résultat**	
Sérologie négative : dates des vaccinations :	
Première dose : Date :/ Nom :	
Deuxième dose : Date :/ Nom :	

2 / 3 Version avril 2025

CFPBNA - 6 rue Robert Charazac - 33300 Bordeaux - Tel : 05 56 43 70 82

Modification du document le 10/07/25



Infections invasives à méningocoques (IIM) ACWY et B			
ACWY: 1 dose recommandée entre 11 et 14 ans avec un rattra	page jusqu'à 24 ans inclus en population générale		
B: 2 doses entre 15 et 24 ans en population générale			
Date vaccination Men ACWY : / Nom :			
Première dose Men B : / Nom :			
Deuxième dose Men B : / Nom :			
Tuberculose			
11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			
Vaccination : non obligatoire depuis le 1er avril 2019			
IDP (Intra Derma Réaction) : Il n/act nos obligatoire de dispessor	d'un récultat d'IDP		
IDR (Intra Dermo Réaction) : Il n'est pas obligatoire de disposer Toutefois, le médecin pourra proposer à l'étudiant, en l'absenc			
préférentielle chez les sujets vaccinés par le BCG) car le résulta			
détection d'ITL, particulièrement chez les étudiants originaires de zones d'endémie ou de forte circulation et étant en France depuis moins de 5 ans. À noter, la réalisation d'IDR est à éviter dans le mois suivant une vaccination ROR.			
Si existence d'un résultat d'IDR connu, même ancien, et mesuré	en mm, celui-ci doit être indiqué avec la date de réalisation.		
	•		
Si informations disponibles, indiquer :			
Date de la vaccination :			
Date dernière IDR et résultat (en mm) :			
Date IGRA de référence et résultat :			
* Vaccination obligatoire			
** Preuves d'immunisation jointes sous pli confidentiel			
Je, soussigné(e) Drcertifie	que les renseignements inscrits ci-dessus sont exacts		
32,3333,812(2,2)	que les lenseignements maents et desses sont exects.		
	Fait le :/		
	Signature et cachet du praticien :		

3 / 3 Version avril 2025